

Protection des berges en Gaspésie le long de la route 132 dans les municipalités de Maria, Saint-Siméon et Bonaventure  
Secteur Baie-des-Chaleurs 6211-02-0b6

Ministère  
des Transports

Québec

Direction générale de Québec et de l'Est  
Service du soutien technique

Québec, le 20 octobre 2004

Monsieur Gilles Brunet  
Chef du Service des projets en milieu hydrique  
Direction de l'évaluation environnementale  
Ministère de l'Environnement  
Édifice Marie-Guyart  
675, boulevard René-Lévesque Est, 6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

OBJET : Modification du titre de l'Avis de projet  
Protection de la route 132 le long du littoral de Maria, MRC d'Avignon  
Protection de la route 132 le long du littoral de Saint-Siméon et Bonaventure,  
MRC de Bonaventure

Monsieur,

Dans le cadre du processus d'analyse et d'évaluation des impacts des projets mentionnés en titre et à la veille de la période d'information publique tenue par le BAPE, nous vous demandons de changer le titre de l'avis de projet qui s'intitulait : « *Programme quinquennal de protection des berges en Gaspésie – route 132 – Secteur de la Baie des Chaleurs* » et de le remplacer par « *Projets de protection des berges en Gaspésie le long de la route 132 dans les municipalités de Maria, Saint-Siméon et Bonaventure* ».

Nous comptons sur votre diligence pour effectuer cette correction et transmettre la modification au BAPE étant donné que la période d'information publique commence le 26 octobre prochain.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

  
Yvon Villeneuve, ing.

YV/RD/dg

c.c. M. Jean-Louis Loranger, ing., directeur, Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

700, boul. René-Lévesque Est, 14<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5H1  
Téléphone : (418) 643-6750  
Télécopieur : (418) 644-9662